



Portail Internet Taxe de Séjour

Procédure de télédéclaration

Hôtels de Tourisme Classés

S'identifier sur le portail internet de la Taxe de Séjour :

<https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/metropole-nca>

L'identifiant et le mot de passe ont été communiqués lors de la création de l'espace hébergeur ou envoyé par Messagerie Electronique. En cas d'oubli du mot de passe, cliquer sur « **Mot de passe oublié** » et suivre la procédure. Un nouveau mot de passe sera envoyé par E. Mail.

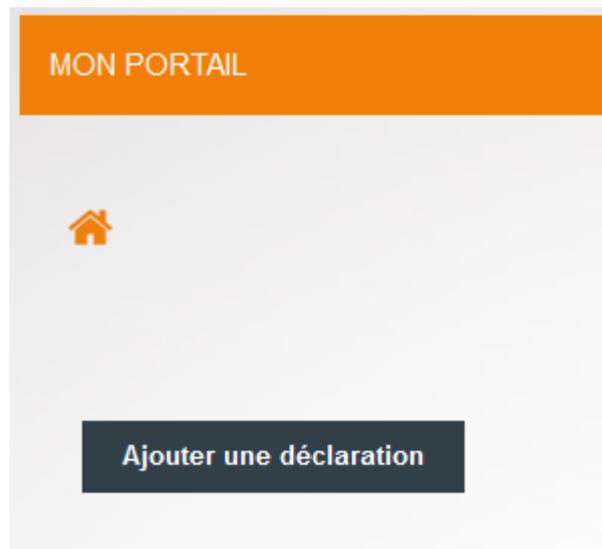
Sur la page d'accueil :

- Cliquer sur « **Télédéclarer et Payer la Taxe** » :



Téledéclarer

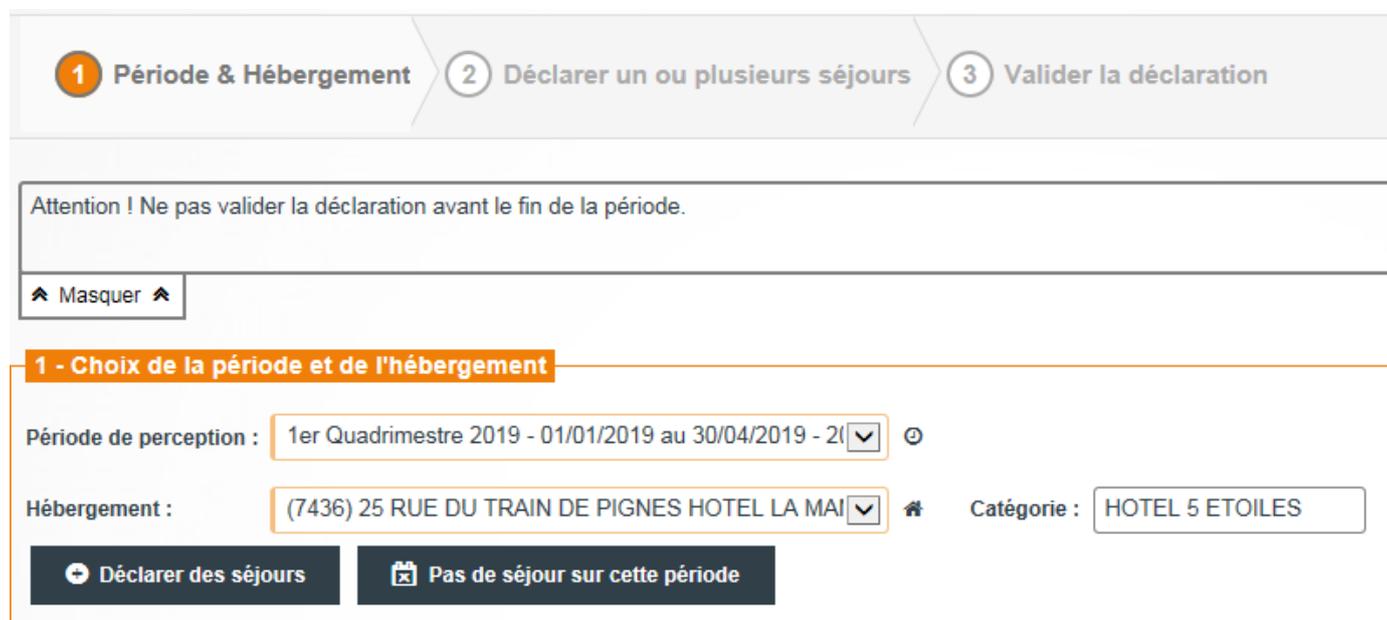
Cliquer sur « **Ajouter une déclaration** » :



Sélectionner la « **Période de perception** ».

Sélectionner « **l'Hébergement** » pour lequel la déclaration doit être effectuée.

Cliquer sur « **Déclarer des séjours** »

The image shows a screenshot of a web form for declaring stays. At the top, there is a progress bar with three steps: 1. Période & Hébergement (active), 2. Déclarer un ou plusieurs séjours, and 3. Valider la déclaration. Below the progress bar, there is a warning message: 'Attention ! Ne pas valider la déclaration avant le fin de la période.' Below the warning, there is a 'Masquer' button. The main section is titled '1 - Choix de la période et de l'hébergement'. It contains a dropdown menu for 'Période de perception' with the selected value '1er Quadrimestre 2019 - 01/01/2019 au 30/04/2019 - 2019'. Below this, there is a dropdown menu for 'Hébergement' with the selected value '(7436) 25 RUE DU TRAIN DE PIGNES HOTEL LA MAI'. To the right of the 'Hébergement' dropdown, there is a 'Catégorie' field with the value 'HOTEL 5 ETOILES'. At the bottom of the form, there are two buttons: 'Déclarer des séjours' and 'Pas de séjour sur cette période'.

Pour déclarer la taxe de séjour perçue par mois :

- Choisir l'option « **Déclarer un séjour standard** »
- Saisir la date du premier jour du mois dans le champ « **Date de début de séjour** » (exemple : 01/01/2019) et la date du dernier jour du mois dans le champ « **Date de fin de séjour** » (exemple : 31/01/2019)

- Saisir le « **Nombre total de personnes** » logées dans le mois (Exemple : 150)
- Saisir le nombre de personnes exonérées « **Dont exonérées** » (Exemple : 10)
- Choisir dans le menu déroulant le « **Motif d'exonération** »
- Effacer le « **Nombre de nuits** » figurant dans le cadre
- Saisir dans le nombre de « **Nuitées taxables** », égal au « **Nombre total de personnes** » moins le **nombre de personnes exonérées** (Exemple : $150 - 10 = 140$)
- La « **Taxe de Séjour à reverser par l'hébergeur** » se calcule automatiquement.
- Cliquer sur « **Ajouter un nouveau séjour** » pour saisir le mois suivant, jusqu'au dernier mois du quadrimestre.

2 - Déclarer un ou plusieurs séjours

— Séjour du 01/01/2019 au 31/01/2019 : 420 €

Déclarer un séjour standard
 Déclarer les nuitées des plateformes de location

Cette procédure de déclaration "standard" s'applique uniquement aux hébergements touristiques suivants : ?

Date de début de séjour	Date de fin de séjour		
01/01/2019	31/01/2019		
Nbre. total personnes	Dont exonérées	Nbre. nuits	Nuitées taxables
150	10	-	140
	Motif d'exonération		
	Mineurs		
Tarif appliqué	Taxe de séjour à reverser par l'hébergeur		
3.00 €	420.00 €		

Lorsque le dernier mois du quadrimestre a été saisi, cliquer sur « **Fin de saisie des séjours** » :

- Joindre si besoin une pièce jointe en cliquant sur : « **Sélectionnez votre fichier** »
- Cliquer sur « **Enregistrer la déclaration et la valider plus tard** » pour la modifier ou la compléter ou cliquer sur « **Valider la déclaration** » pour une validation définitive
- Pour effacer complètement les éléments saisis, cliquer sur « **Plus d'options** » et « **Effacer et recommencer** »

3 - Valider la déclaration

Registre des nuitées ou autre pièce jointe :

Observation :

MONTANT TOTAL : €

 Enregistrer la déclaration et la valider plus tard

  Valider la déclaration

Plus d'options

 Effacer et recommencer

Pour revenir sur une déclaration pour la modifier ou ajouter un mois de séjour, cliquer sur le bouton « **Télédéclarer et payer la Taxe** »

Mon compte

Mes hébergements en location

Télédéclarer et Payer la Taxe

Vos déclarations à payer

Sélection à payer	Adresse	N° App. / Etage	Période & Dates	Nb.Pers. / Exonérées	Nb.Nuits / Exonérées	Nb.Nuitées / Exonérées	Montant	Limite paiement	Séjours	Commentaire		
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	25 RUE DU TRAIN DE PIGNES		1er Quadrimestre 2019 - 01/01/2019 au 30/04/2019 Du 01/01/2019 au 30/04/2019	380 Personne (s) 20 Exo.	0 Nuit(s)	380 Nuitée (s) 0 Exo.	1140,00 €	31/05/2019		Impossible de payer avant le 01/05/2019		

Pour visualiser la déclaration et voir les séjours saisis, cliquer sur « **Consulter** ».

Pour modifier la déclaration ou ajouter un séjour, cliquer sur « **Modifier** ».

Pour supprimer la déclaration, cliquer sur « **Supprimer** ».

NB : La déclaration est modifiable tant qu'elle n'est pas validée définitivement, en revanche, elle peut toujours être supprimée tant que le paiement n'a pas été enregistré.

Séjours	Commentaire		
 Consulter	Impossible de payer avant le 01/05/2019	 Modifier	 Supprimer

En cas de fermeture dans la période sélectionnée :

- Saisir date de début et de fin de la période de fermeture
- Ne rien saisir dans les champs pour générer un séjour à **0,00 €**

2 - Déclarer un ou plusieurs séjours

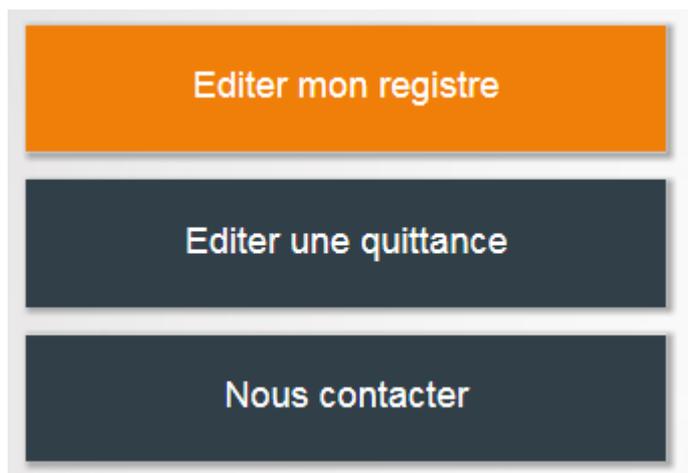
– Séjour du 01/03/2019 au 31/03/2019 : 0 €

Déclarer un séjour standard
 Déclarer les nuitées des plateformes de location

Cette procédure de déclaration "standard" s'applique uniquement aux hébergements touristiques suivants : ?

Date de début de séjour	Date de fin de séjour		
<input type="text" value="01/03/2019"/> 	<input type="text" value="31/03/2019"/> 		
Nbre.total personnes	Dont exonérées	Nbre.nuits	Nuitées taxables
<input type="text" value="-"/> 	<input type="text" value="-"/> 	<input type="text" value="30"/> 	<input type="text" value="0"/> 
Tarif appliqué	Taxe de séjour à reverser par l'hébergeur		
<input type="text" value="3.00"/> €	<input type="text" value="0.00"/> €		

Pour éditer le « **Registre de l'hébergeur** » qui récapitule les séjours saisis, cliquer sur « **Editer mon registre** »



Saisir les dates de début et de fin de période :

A screenshot of a web form titled 'Editer le registre du loueur'. The form contains the following elements: a title bar with the text 'Editer le registre du loueur'; a prompt 'Veuillez indiquer les dates souhaitées d'édition des séjours :'; two date input fields: 'Date de début de séjour' with the value '01/01/2019' and 'Date de fin de séjour' with the value '30/04/2019'; a large empty text area labeled 'Note'; and a dark blue button at the bottom left labeled 'Valider'.

Cliquer sur « **Valider** »

Un fichier « PDF » est généré.

Payer la Taxe de Séjour

Pour la procédure de paiement, cliquer sur « **Payer la Taxe de Séjour** » :

Cocher la case correspondant à la déclaration :

Choisissez votre moyen de paiement

Adresse hébergement	Num App / Niveau	Date de début	Date de fin	Nbre Nuits / exonérées	Réel ou Forfait	Montant Déclaré	Déclaration à payer
455 PROMENADE DES ANGLAIS	/ 06	01/10/2017	31/03/2018	20 /	Réel	13,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>

Télécharger la demande de paiement

Montant total à payer 13 €

Paiement en ligne

Paiement en ligne

Vous pouvez directement payer en ligne.
Après le paiement, vous n'avez pas d'action supplémentaire à effectuer.

Procéder au paiement en ligne

Cliquer sur « **Procéder au paiement en ligne** ». Le site **PayZen** s'ouvre automatiquement.

< Annuler et retourner à la boutique

Sélectionnez votre langue : FR

PayZen Paiement sécurisé

Choisissez votre moyen de paiement :

http://www.nicecotedazur.org

Numéro de transaction : 333986

Identifiant du marchand : 48607214

Montant : 13,00 EUR

Mastercard CB Visa Electron Maestro

Visa e-Carte Bleue

PayZen PCI DSS COMPLIANT

Copyright Lyra © 2018 Mentions légales

Suivre la procédure. Une fois le paiement validé, le site renvoi automatiquement vers le portail internet de la Taxe de Séjour. Aucune autre démarche n'est nécessaire.

Par Virement :

Sur l'intitulé de virement, Veuillez indiquer : **Taxe de Séjour - Période de déclaration - Nom de l'hébergeur**

Pour tout complément d'information utiliser exclusivement la messagerie électronique :

taxedesejour@nicecotedazur.org